

Entreprises d'accueil

Toutes entreprises liées à la production et à la mise en marché d'animaux de compagnie: jardineries-animaleries, élevages d'animaux de compagnie (chiens, chats, poissons, oiseaux, chevaux...), pensions canines et félines, entreprises commercialisant des produits, fournitures pour les animaux de compagnie (alimentation, accessoires, produits de toilettage, sellerie...), salon de toilettage, clinique vétérinaire...

Poursuite d'étude

Les titulaires du BTSA TC AEC peuvent poursuivre des études en licence professionnelle, Certificat de spécialisation, Ecole Supérieure de Commerce ou Bachelor

Programme de la formation

Enseignement général

- Accompagnement au projet personnel et professionnel
- Organisation économique, sociale et juridique
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Langue vivante: Anglais
- Traitement de données (Mathématiques et informatique)

Enseignement professionnel

- Economie d'entreprise / Gestion commerciale / Mercatique
- Technique de vente et de merchandising
- Technique animalières: connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaire de la filière animalière et connaissance de l'animal
- Projet commercial et actions professionnelles
- Langue vivante: Anglais (communication en situation professionnelle)
- Module d'Initiative Locale
 - Conseiller et informer la clientèle sur les produits des activités canines et félines
 - Apiculture
 - Maintenance des animaux de parc
- Le BTS TC AEC permet l'obtention de l'Attestation de Connaissance pour les Activités liées aux Animaux Espèces Domestiques (ACACED ex-CCAD)
- De la Capacité Professionnelle Agricole. Conditions à remplir à l'installation pour bénéficier du dispositif d'aide national et européen à l'installation en agriculture.

Modalités d'évaluations

- Epreuves Certificatives en cours de Formation (CCF)
- Epreuves Terminales

Handicap et aménagements particuliers

- Suivi des dossiers d'aménagement aux examens
- Accueil et suivi des candidats en situation de handicap
- Présence d'une Assistante de Vie Scolaire



- * Place handicapée
- * Plan incliné
- * Salle de plain-pied

MAISON FAMILIALE RURALE DE GUILLIERS, 22 Route de Josselin, 56 490 Guilliers
Tél: 02 97 74 40 64

Email: mfr.guilliers@mfr.asso.fr Site internet: www.mfr-guilliers.fr

Etablissement agréé et reconnu par le Ministère de l'Agriculture



le 23/11/2020

Niveau, Durée et modalités de formation

- Formation de niveau V
- Deux années de formation : 1350 heures de formation
- 19 semaines au centre de formation par an
- Rythme alterné par quinzaine



Objectifs de la formation

La formation BTS TC AEC doit permettre au candidat d'acquérir les compétences qui permettent d'exercer des postes à responsabilités dans les secteurs de l'animal de compagnie, du chien et du chat.

- Observer et analyser le contexte de travail pour conduire la stratégie mercatique et commerciale de l'organisation.
- Développer et entretenir un portefeuille Commercial pour accroître le chiffre d'affaires
- Sécuriser la rentabilité commerciale par une gestion efficace des flux
- Animer la force commerciale dans une optique de rentabilité
- Valoriser la production et proposer une offre adaptée

Conditions d'admission en classe de BTS 1

- Priorité aux candidats issus d'un Bac professionnel relevant du secteur des animaux de compagnie (CGESCF ou TCVA)
- Titulaire d'un diplôme au titre homologué de niveau IV
- Sur avis de l'équipe pédagogique peuvent être admis des élèves issus d'un autre bac animalier (CGEH ou CGEA)

Entrée en classe de BTS 2 possible sur dossier pour tout titulaire d'un diplôme de niveau V minimum :

- dispensera le candidat de suivre les modules d'enseignements généraux
- validera uniquement le bloc de compétence « Modules du secteur professionnel »

Modalités d'admission et délai d'accès

- Dossier de demande d'inscription à compléter dès janvier
- Entretien de motivation avec la Direction ou personne habilitée
- Début de la formation en septembre

